

CONSEIL GENERAL DE L'EURE

VOEU

Réunion du 13 avril 2011

Proposé par : La majorité départementale

Stop aux suppressions de postes dans l'Education nationale

Le Conseil général de l'Eure a pris connaissance de la Carte scolaire arrêtée par l'Inspection d'académie pour la rentrée de septembre 2011, sans qu'aucune concertation avec les enseignants, les parents d'élèves et les élus, n'ait pu avoir lieu. Alors que l'ambition éducative devrait conduire l'Inspection académique à maintenir ou, mieux, augmenter le nombre de postes d'enseignants, son obstination à vouloir en supprimer a provoqué, pour la 1^{ère} fois, un boycott du Conseil départemental de l'éducation nationale par l'ensemble de la communauté éducative.

Malgré un effectif attendu à la hausse pour cette rentrée, avec 340 élèves supplémentaires en primaire, ce sont malgré tout 49 postes qui sont supprimés dans le premier degré, 38 classes qui vont fermées dont un grand nombre en zones rurales.

Le Conseil général ne peut accepter l'argumentation comptable présentée par l'inspection d'académie pour le compte du ministère de l'éducation. La maîtrise des dépenses publiques et des seuils d'élèves par niveaux considérés comme "acceptables" en moyenne, ne peuvent être les seuls critères retenus lorsque l'on parle de l'avenir de nos enfants, de l'avenir de notre pays !

Les annonces toutes aussi inquiétantes au sujet du second degré où 28 postes devraient disparaître alors qu'on attend 600 élèves supplémentaires ne font que conforter notre refus de cette logique de baisse des effectifs dans l'éducation.

Le Conseil général de l'Eure, réuni en session plénière ce mercredi 13 avril, réitère son soutien aux enseignants et aux parents d'élèves qui portent une véritable ambition éducative. Il demande au Ministère de l'Education nationale de revenir sur les suppressions de postes annoncées dans le primaire comme dans le secondaire, et, bien au contraire, de pourvoir les écoles, collèges et lycées publics de notre département en tenant compte de la progression attendue des effectifs scolaires.

VOEU ADOPTE

à des présents.